

COMMUNE DE SAINT ELOY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mars 2017

Comptes administratifs 2016 :

- Le maire présente au conseil municipal le compte administratif 2016 du budget de la commune :

Section de fonctionnement	
Dépenses	185 305,48
Recettes	164 230,52
Résultat d'exercice	- 21 074,96
Résultat avec reports	328 760,83

Section d'investissement	
Dépenses	26 415,91
Recettes	11 595,73
Résultat d'exercice	- 14 820,18
Résultat avec reports	- 5 094,84

Le conseil municipal par 8 voix pour et une abstention adopte le compte administratif 2016 ci-dessus présenté.

- Le maire présente au conseil municipal le compte administratif 2016 du budget de l'eau :

Section de fonctionnement	
Dépenses	26 551,30
Recettes	25 882,77
Résultat d'exercice	- 668,53
Résultat avec reports	35 913,85

Section d'investissement	
Dépenses	4 998,00
Recettes	14 099,49
Résultat d'exercice	9 101,49
Résultat avec reports	- 54 583,11

Le conseil municipal par 8 voix pour et une abstention adopte le compte administratif 2016 ci-dessus présenté.

- Le maire présente au centre communal d'action sociale le compte administratif 2016 du budget du CCAS :

Section de fonctionnement	
Dépenses	597,20
Recettes	522,00
Résultat d'exercice	- 75,20
Résultat avec reports	403,46

Le centre communal d'action sociale, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2016 ci-dessus présenté.

Approbation des comptes de gestion 2016 dressés par Madame THOMAS Valérie, Receveur Municipal.

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2016;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2° Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Déclare, par 9 voix pour et 1 abstention, les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2016, par le Receveur, visés et certifiés, conformes par l'Ordonnateur.

commune - affectation du résultat d'exploitation

Le Conseil Municipal,

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2016,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif présente :

Un excédent d'exploitation de 328 760.83 €,

Un déficit d'investissement de 5 094.84 €,

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation à l'excédent reporté : 323 665.99 €,

Couverture du déficit d'investissement : 5 094.84 €.

service des eaux - affectation du résultat d'exploitation

Le Conseil Municipal,

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2016,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif présente :

Un excédent d'exploitation de 35 913.85 €,

Un déficit d'investissement de 54 583.11 €,

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Couverture du déficit d'investissement : 35 913.85 €.

Budgets Primitifs 2017 :

- Le maire présente au conseil municipal le Budget Primitif 2017 de la commune :

Section de fonctionnement	
Dépenses	486 765,16
Recettes	486 765,16
Résultat d'exercice	-
Section d'investissement	
Dépenses	698 968,00
Recettes	698 968,00
Résultat d'exercice	-

Le conseil municipal à l'unanimité, adopte le budget primitif 2017 de la commune ci-dessus présenté.

- Le maire présente au conseil municipal le Budget Primitif 2017 de l'eau :

Section de fonctionnement	
Dépenses	63 061,00
Recettes	63 061,00
Résultat d'exercice	-
Section d'investissement	
Dépenses	142 582,00
Recettes	142 582,00
Résultat d'exercice	-

Le conseil municipal à l'unanimité, adopte le budget primitif 2017 de l'eau ci-dessus présenté.

- Le maire présente au centre communal d'action sociale le budget primitif 2017 du CCAS :

Section de fonctionnement	
Dépenses	903,46
Recettes	903,46
Résultat d'exercice	-

Le centre communal d'action sociale, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2017 ci-dessus présenté.